



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général du DFI SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Service de lutte contre le racisme SLR

Rapport 2018

Mars 2019

Table des matières

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
3	Subventions	4
3.1	Vue d'ensemble des projets	5
3.2	Aperçu financier	5
3.3	Répartition par région linguistique	6
3.4	Répartition régionale	7
3.5	Types de projets.....	7
3.6	Catégorie de projets soutenus.....	8
4	Projets scolaires	8
5	Relations publiques	10
6	Service spécialisé Extrémisme dans l'armée	10
7	Perspectives 2019	11

1 **Bref point de la situation**

En 2018, le SLR a mis l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et rapports :

- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* (préparation de l'enquête intermédiaire 2019)
- Rapport de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention internationale de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- Traduction en anglais des pages importantes du site web du SLR et des principaux rapports

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination :

- Développement du guide juridique en ligne : chapitre relatif au mode de vie itinérant
- Colloque *Racisme sur la Toile*
- Colloque *Racisme anti-Noirs*

Assurance-qualité dans le domaine de la protection contre la discrimination :

- Protection contre la discrimination dans le cadre du deuxième volet des programmes d'intégration cantonaux (PIC 2 : 2018-2021)
- Deux ateliers destinés au personnel des services de l'intégration cantonaux et communaux

Le présent rapport porte essentiellement sur les projets subventionnés.

2 Domaines d'activité

Le SLR a pour mission de contribuer à élaborer la politique de la Confédération en matière de prévention de la discrimination et du racisme et de promotion des droits humains, et également de la mettre en œuvre. Il est notamment chargé d'encourager et de coordonner les activités aux niveaux fédéral, cantonal et communal, sur les plans technique et financier.

Ses activités sont réglées dans l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit comme suit les tâches qui lui incombent :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal ;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes ;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers ;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets ;
- e. il coordonne les projets de tiers ;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Sa mission centrale est d'ancrer ces thèmes de manière transversale dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de l'État. Pour ce faire, il réalise des projets, seul ou avec des tiers, et propose son expertise aux autorités publiques, aux organisations de la société civile et aux particuliers. Par ailleurs, il peut soutenir financièrement des projets de lutte contre le racisme et en faveur des droits humains.

Le SLR coordonne ses activités avec les offices fédéraux, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes.

Pour remplir sa mission, il disposait en 2018 de cinq postes (correspondant à 340 % en équivalents plein temps jusqu'à fin juillet, puis à 350 % au 2^e semestre), et d'un poste de stagiaire. Le SLR a principalement pour mission de rédiger des rapports réguliers aux niveaux national (rapport bisannuel sur la discrimination en Suisse) et international (rapports aux organes de contrôle, notamment le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [CERD] et le Conseil de l'Europe).

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée, rattaché au SLR sur le plan administratif, compte un poste à mi-temps (cf. chap. 6).

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a pour rôle de porter un regard critique sur la situation en Suisse et d'accompagner de ses conseils les activités des autorités sur ce thème. Outre son rôle de sensibilisation, cette commission extraparlimentaire assume le mandat d'observateur permanent des litiges portés devant les tribunaux en vertu de la norme pénale contre le racisme, l'art. 261^{bis} du code pénal¹.

3 Subventions

Le SLR aide les organisations et les particuliers qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention à concevoir, à réaliser et à évaluer leur projet. Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents responsables de projets, ainsi qu'à la coordination des projets avec les activités des délégués cantonaux et communaux à l'intégration.

¹ Pour plus d'informations sur la mission et les activités de la CFR, voir le site Internet : www.ekr.admin.ch/f

Les projets présentés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles ou des particuliers peuvent être soutenus financièrement, conformément aux conditions posées par l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme.

En 2018, le SLR disposait d'un budget global de 882 200 francs pour soutenir des projets.

Un tiers de cette somme (soit 370 000 francs pour 2018) est consacré aux projets scolaires, lesquels sont évalués et encadrés par la fondation *éducation21*, en accord avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Ces travaux d'évaluation et de suivi ainsi que les activités d'*éducation21* en tant que service scolaire de conseil pour les questions de racisme et de droits humains sont subventionnés à hauteur de 100 000 francs, en fonction de la charge occasionnée.

En 2018, le SLR disposait donc de 270 000 francs pour les aides financières aux projets scolaires, et de 512 200 francs pour les autres projets.

➔ **Les projets bénéficiant d'aides financières peuvent être consultés dans la banque de données en ligne du SLR, rubrique Projets soutenus, en faisant une recherche par nom, langue, région, portée, genre, date de début ou par taille du projet (catégorie) : [Portail de gestion des aides financières.](#)**

3.1 Vue d'ensemble des projets

En 2018, 87 projets ont été déposés, à savoir exactement le même nombre que l'année précédente. 56 d'entre eux ont bénéficié d'un soutien financier. La part des projets approuvés avoisine ainsi les 64 %.

Décision	Nombre en 2018	en %	Nombre en 2017	en %
Acceptés	56	64 %	67	77 %
Refusés	20	23 %	15	17 %
Retirés	11	13 %	5	6 %
Rejetés pour vice de forme	--	--	--	--
Total	87	100 %	87	100 %

Comme les années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre une décision du Département fédéral de l'intérieur (DFI) en 2018.

3.2 Aperçu financier

	2018	2017	2016	2015
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	30	36	43	36
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	7	10	12	17
Projets scolaires	19	21	15	9
Total	56	67	70	62

Le budget disponible n'a pas été totalement utilisé (solde de 176 678 francs).

Le montant total des subsides alloués en 2018 s'élevait à 536 700 francs. L'écart par rapport au montant annuel disponible, de 882 200 francs, s'explique par le fait que le soutien aux

projets qui se déroulent sur plusieurs années est échelonné conformément aux étapes prévues. La somme allouée est donc répartie sur les années qui suivent la décision de financement. S'agissant des projets scolaires en particulier, de nombreux paiements dus en 2018 étaient liés à des projets acceptés les années précédentes.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics aux niveaux cantonal et communal, œuvres d'entraide, fondations et particuliers) sont largement supérieurs à ceux du SLR. En 2018, la somme totale accordée par ce dernier s'est élevée à 15 % seulement du budget global des projets, un chiffre similaire à celui de l'année précédente. Même pour les petits projets et les projets scolaires, qui reçoivent généralement moins de soutien, la part du SLR représente en moyenne moins du quart du budget.

2018	Aides financières	Budget du projet	Part SLR en %
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	289 000	2 603 478	11 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	12 000	59 365	20 %
Projets scolaires	235 700	1 035 953	23 %
Total (moyenne)	536 700	3 698 796	15 %

2017	Aides financières	Budget du projet	Part SLR en %
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	383 000	3 600 263	1 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	21 000	90 031	23 %
Projets scolaires	270 200	1 420 611	19 %
Total (moyenne)	674 200	5 110 905	13 %

3.3 Répartition par région linguistique

Le pourcentage de projets déposés par la Suisse romande, qui s'élève à 30 % (17 projets), est en baisse par rapport à 2017, mais demeure proportionnellement élevé par rapport à sa population. Le nombre de projets provenant de la Suisse italienne demeure faible. Au total, six projets étaient plurilingues.

Langue	Nombre en 2018	en %	Nombre en 2017	en %
D	37	66 %	40	60 %
F	17	30 %	26	39 %
I	2	4 %	1	1 %
Total	56	100 %	67	100 %

3.4 Répartition régionale

La répartition régionale² reste similaire à celle des années précédentes : la plupart des projets continuent à venir du Plateau (espace Mittelland) et de la région lémanique. Le nombre de projets en provenance de Suisse centrale et du Nord-Ouest, ainsi que de la région zurichoise, est resté quasiment identique par rapport à 2017, mais s'inscrit en légère hausse pour la Suisse orientale. Deux projets du Tessin ont pu bénéficier d'un soutien, doublant ainsi le chiffre de l'année précédente.

Région	Nombre en 2018	en %	Nombre en 2017	en %
Espace Mittelland	17	30 %	21	31 %
Région lémanique	10	18 %	17	25 %
Suisse du Nord-Ouest	5	9 %	7	11 %
Suisse orientale	7	13 %	4	6 %
Tessin	2	4 %	1	1 %
Suisse centrale	6	11 %	7	11 %
Zurich	9	16 %	10	15 %
Total	56	100 %	67	100 %

3.5 Types de projets

En 2018 comme l'année précédente, les projets les mieux représentés ont été ceux des catégories Prévention de la violence raciste, Formation/outil didactique et Manifestation. Les projets d'expositions et de communication interculturelle se sont inscrits en hausse. Cette année encore, aucun projet n'a été déposé pour la création d'une organisation.

L'éventail des projets ayant bénéficié d'un soutien est large : formations continues et ateliers sur la diversité culturelle, p. ex. dans les écoles de police et auprès des services sociaux, élaboration d'un outil didactique sur les Yéniches, les Sintés/Manouches et les Roms en Suisse, création d'un jeu de rôle pour les adultes simulant le parcours d'un requérant d'asile, projet de sensibilisation et de médiation sur les Roms ayant un mode de vie itinérant, projets théâtraux et ateliers scolaires de lutte contre le racisme et nombreux projets dans le cadre de la Semaine contre le racisme, qui a lieu en mars chaque année.

Type de projet	Nombre en 2018	en %	Nombre en 2017	en %
Exposition	9	16 %	5	8 %
Formation/outil didactique	11	20 %	14	21 %
Communication interculturelle	8	14 %	7	11 %
Publication	1	2 %	1	1 %

² Les régions correspondent au découpage de l'OFS : *région lémanique* : GE, VD, VS ; *espace Mittelland* : BE, FR, NE, SO, JU ; *Suisse du Nord-Ouest* : AG, BL, BS ; *Suisse orientale* : AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG ; *Suisse centrale* : LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

Création d'une organisation	--	--	--	--
Prévention de la violence raciste	14	25 %	21	31 %
Sport	1	2 %	2	3 %
Théâtre	3	5 %	2	3 %
Manifestation	9	16 %	15	22 %
Total	56	100 %	67	100 %

3.6 Catégorie de projets soutenus

	Nombre en 2018	en %	Nombre en 2017	en %
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	30	53 %	36	54 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	7	13 %	10	15 %
Projets scolaires	19	34 %	21	31 %
Total	56	100 %	67	100 %

Les petits projets, d'un budget total de 10 000 francs au plus, sont subventionnés à hauteur de 5000 francs au maximum. En 2018, le nombre de demandes s'est inscrit en légère baisse par rapport à 2017.

Par rapport à leur modeste budget, les petits projets génèrent des coûts administratifs élevés. Cela s'explique par leur contenu, car ils sont souvent présentés par de petits groupes, des associations, des jeunes ou des classes, et le bénévolat y tient une place importante. Ils mobilisent proportionnellement davantage de personnes qui participent activement aux projets, contribuant ainsi très concrètement à diffuser les thèmes traités.

4 Projets scolaires

La fondation *éducation21* assure l'évaluation, le suivi et la gestion administrative des projets scolaires dans les domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains. Pour formuler ses recommandations (soutien ou rejet du projet), elle s'appuie sur une commission pédagogique d'experts externes de ces domaines.

Prévention du racisme

En 2018, 19 projets scolaires de prévention du racisme ont été acceptés, pour un montant total de 225 900 francs.

Parmi les 30 demandes déposées, quinze venaient d'une école (y c. écoles professionnelles et gymnases) et 15 d'acteurs extrascolaires. Quatorze étaient issues de Suisse alémanique, onze de Suisse romande et cinq de Suisse italienne.

Sur la forme, les projets bénéficiant d'une aide financière étaient à nouveau très diversifiés, allant de la production d'une émission de radio, d'un film ou d'une pièce de théâtre (ou de participation à un théâtre forum, avec préparation et bilan) à la création de matériel pédagogique et de jeux de rôle en passant par des semaines thématiques ou consacrées à un projet, des ateliers, des expositions ou des interventions dans des écoles.

Sur le fond, lesdits projets scolaires abordaient le vivre ensemble, la diversité, le respect, les stéréotypes, l'identité et les valeurs, les frontières, la migration, la communication interculturelle, le rapport à l'Autre, à ce qui est différent et aux préjugés, les mécanismes de discrimination, l'Holocauste ainsi que le racisme et les différentes formes de discrimination au quotidien.

Éducation aux droits humains

En 2018, sur 17 demandes, onze projets ont été soutenus dans le cadre des aides financières pour l'éducation aux droits humains, pour un montant total de 58 116 francs (contre dix projets pour un montant de 44 850 francs en 2017). Le nombre de projets scolaires de qualité bénéficiant d'un soutien du SLR a donc continué d'augmenter. Les fonds à disposition ont été en grande partie utilisés, le montant restant s'élevant à 2234 francs.

Sur les onze projets susmentionnés, trois venaient de Suisse alémanique, six de Suisse romande et deux du Tessin (15 950 francs).

Ces projets visaient notamment l'organisation de journées consacrées à des projets, la réalisation d'ateliers par des acteurs extrascolaires à différents degrés scolaires et la création de jeux de rôles et de productions théâtrales.

Les projets relatifs aux droits humains approuvés en 2018 s'adressaient à tous les niveaux scolaires (cycles 1, 2 et 3, écoles professionnelles et gymnases).

À noter que le fonds Éducation aux droits humains a été suspendu à fin 2018.

Autres activités dans les domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains

En 2018, la fondation *éducation21* s'est investie dans d'autres domaines de la prévention du racisme et de l'éducation aux droits humains, qui n'étaient pas couverts par les aides financières du SLR. Son cahier des charges comprend l'évaluation de matériel didactique, la formation et le perfectionnement du corps enseignant et les conseils pédagogiques prodigués à différents acteurs. En parallèle, elle a soutenu et réalisé différents projets :

- Production d'un outil pédagogique : *Aufbrechen, Ankommen, Bleiben*
- Élaboration de matériel pédagogique pour les films *Angelus Novus* et *The Borneo Case*
- Organisation d'une campagne pour la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre : conseil/expertise, création et envoi de matériel pédagogique, adaptation du site Internet
- Conseil à l'élaboration d'offres d'acteurs extrascolaires, p. ex. outils pédagogiques, excursions, etc. : *Dialogue en Route* de l'association IRAS COTIS, *Dach über dem Kopf* de youngCaritas, fiches *Droits de l'enfant*, *Dictionnaire des droits de l'enfant*, *Je suis comme toi*
- Élaboration et réalisation de cours et de formations sur les droits humains, l'interculturalité et la discrimination à l'intention du corps enseignant
- Évaluation et publication de diverses offres des acteurs extrascolaires dans les domaines des droits humains, de la prévention du racisme, de la discrimination et de la pédagogie interculturelle
- Organisation de deux manifestations régionales dans le cadre du *Réseau d'écoles21* sur le thème de la participation. Suggestions de concepts, d'ateliers et d'intervenants ; élaboration d'un dossier
- Participation au groupe de suivi du projet de recherche *Partizipation stärken - Schule entwickeln* (PasSe) de la Haute école pédagogique de Zurich
- Rencontres d'acteurs extrascolaires des domaines des droits de l'enfant, des droits humains, de la prévention du racisme et de la promotion de la paix ; rencontres du réseau d'acteurs extrascolaires dédiées au thème de la participation
- Publication du dossier zoom *Médias – vérité ou mensonge ?* consacré à la formation de l'opinion, à la pensée critique et aux compétences médiatiques

- Préparation et présentation de bonnes pratiques dans les domaines de l'autonomisation, de la participation, de la coopération, de l'ouverture à la nouveauté, de la migration, de la prévention de la discrimination, des valeurs et de l'identité, etc.
- Publication de différents témoignages relatifs à l'éducation aux droits humains et à la prévention du racisme dans les écoles
- Publication de la revue *ventuno* consacrée au thème de la solidarité, qui propose une sélection de ressources pédagogiques, d'activités et de pistes favorisant le respect d'autrui et la justice sociale.

En matière de communication, la fondation *éducation21* a actualisé son site Internet, mené différents entretiens et collaboré avec plusieurs médias spécialisés, et réalisé plusieurs contributions destinées aux réseaux sociaux.

5 Relations publiques

Relations avec les médias et manifestations publiques

Les collaborateurs du SLR interviennent lors de conférences, présentent le travail du SLR lors de séances d'information organisées par les cantons, les communes ou les ONG et participent à des formations continues et à des rencontres de travail sur leurs thématiques. Le SLR intervient par ailleurs dans le cadre de la Semaine contre le racisme, qui a lieu en mars et au cours de laquelle un grand nombre de projets qu'il soutient sont réalisés.

Le SLR participe à de nombreux groupes de travail interdépartementaux, est représenté dans le groupe de suivi des programmes d'intégration cantonaux (PIC) et participe aux rencontres bilatérales entre la Confédération et les délégués cantonaux à l'intégration.

Internet et presse écrite

Le site Internet trilingue du SLR avait été entièrement remanié au printemps 2017, notamment pour optimiser la navigation sur tablette ou smartphone. En 2018, les pages et les rapports principaux ont été traduits et publiés en anglais.

En 2015, une nouvelle rubrique intitulée *En bref – Aperçus par thème* a fait son apparition sur le site. Elle vise à faire connaître plus largement le rapport sur le racisme en Suisse, publié tous les deux ans par le SLR, en reprenant les différents thèmes et en les développant séparément. En 2018, quatre thèmes ont été abordés.

Le SLR a également publié des articles dans les revues et les médias de services apparentés (p. ex. dans la revue *Tangram* de la CFR et dans la newsletter *Intégration* du SEM).

6 Service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A^[1]) reçoit et traite les annonces concernant l'armée. Il propose des services de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information. Il assiste et conseille le personnel de l'armée, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports ainsi que les cadres militaires en matière de prévention de l'extrémisme.

En 2018, sans compter les questions des médias et les travaux en lien avec le Parlement, le S spéc EX A a traité 41 annonces et demandes. Sur les 33 signalements qui concernaient

^[1] Pour des raisons de synergie et d'efficacité, ce service a été rattaché au SLR sur le plan administratif en août 2005. Il travaille cependant exclusivement pour l'armée et répond de son activité au Chef du personnel de l'armée au Commandement de l'instruction.

des cas potentiels d'extrémisme violent, 70 % (soit 23 signalements) ont été annoncés pour un lien supposé avec l'extrémisme de droite, 27 % (9) pour un lien supposé avec l'extrémisme pour motifs djihadistes et 3 % (1) pour un lien supposé avec l'extrémisme de gauche. Aucun cas en lien à l'extrémisme ethnonationaliste n'a été enregistré.

Les activités de formation et de sensibilisation ont été adaptées aux nouveaux modèles d'instruction mis en place dans le cadre du développement de l'armée. Dans certains stages de formation (une partie des écoles d'officier et le stage pour adjudants de bataillon), la sensibilisation est désormais réalisée par les commandants. Le S spéc EX A assure leur formation et met à leur disposition le matériel de sensibilisation. Ce faisant, c'est l'ensemble des aspirants officier de carrière, commandant d'unité, commandant d'école de recrues, adjudant de bataillon et adjudant d'état-major qui ont participé à l'une des quinze séquences de sensibilisation ou de formation proposées.

7 Perspectives 2019

En 2019, le SLR mettra l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et rapports :

- Rapport 2018 sur la discrimination raciale en Suisse
- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : publication de la deuxième enquête (2018) et réalisation de l'enquête intermédiaire 2019 consacrée au mode de vie itinérant ; préparation de l'enquête intermédiaire 2021
- Visite de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
- Rapport de la Suisse au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) – présentation à Genève

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination :

- Colloque sur le racisme sur Internet
- Rapport sur la notion de « race » dans le contexte juridique
- Séminaire juridique sur la notion de « race »

Assurance-qualité dans le domaine de la protection contre la discrimination :

- Plateforme de dialogue et de débat dédiée la planification d'une stratégie durable d'ouverture des institutions à la diversité
- Offre de conseil : questions liées à la pérennisation de l'offre, à la difficulté de toucher les groupes cibles et aux relations publiques